

FORMATION SUR RENFORCEMENT DES CAPACITES DES CADRES EN MATIERE DE LEGISLATION DU TRAVAIL ET DE TECHNIQUES DE DIALOGUE SOCIAL

Objectifs de la I ère journée

A l'issue de la formation les participants doivent être capable de connaitre la de législation sociale congolaise en matière de liberté syndicale

Cours

- Législation sociale c'est quoi ?
- La liberté syndicale, convention OIT 87
- Le droit d'organisation et de négociation collective, convention OIT 98
- Code du travail congolais
- Liberté syndicale
- Organisation et convention collective

Objectifs de la II ère

- Etre capable de situer leur place sur la représentation syndicale des travailleurs selon la convention 135 de l'OIT et de code congolais du travail
- Savoir le contenu du combat que mène la fédération nationale des cadres UNTC dans la syndicalisation des cadres afin d'augmenter les effectifs et d'accroitre les recettes syndicales.

Cours

- Le dialogue social c'est quoi ?
- Représentation syndicale des cadres dans l'entreprise convention de l'OIT 135
- Négociation des dispositions particulières en faveur des cadres
- Justification de la naissance de la FNC et la suite de son combat au sujet de la représentation syndicale des cadres dans les entreprises depuis 1981